

Jean-Pierre Lebrun

Le transsexuel, enfant-modèle de la science

Cet article se propose, à partir de la lecture d'un cas clinique, de reprendre sous un jour neuf les questions que nous avons déjà abordées dans *Un monde sans limite, Essai pour une clinique du social*¹. Nous nous pencherons ainsi d'abord sur l'histoire d'un transsexuel pour ensuite en dégager ce qui nous semble paradigmatique du social contemporain.

L'histoire clinique à laquelle nous allons nous référer a fait l'objet d'un ouvrage² paru en 1980 qui retraçait le cheminement de Maurice Nolet, un homme né en 1915, qui devint Jeanne en 1974, à la suite d'une intervention chirurgicale pratiquée à l'âge de 59 ans. Cet ouvrage est particulièrement précieux car le récit de Maurice, alias Jeanne, a été écrit par l'écrivain Catherine Rihoit et rend compte avec beaucoup de finesse, de rigueur et de lucidité d'un trajet exemplaire à de nombreux égards.

Avant d'entrer dans le détail, disons que nous pouvons d'emblée prendre acte de ce qu'avance Maurice Nolais, alias Jeanne dans sa biographie lorsqu'il remarque : « *Il me fallait apprendre à reconnaître les véritables transsexuels des malades mentaux. Certains individus se prennent pour des femmes, leurs problèmes mêmes relèvent alors du délire psychotique. Personnellement, je ne me suis jamais fait*

d'illusion. J'ai toujours su, du jour où j'ai compris qu'il y avait deux sexes, que j'étais un garçon. Malheureusement. J'ai toujours rêvé depuis lors d'être une femme, mais je sais très bien que je n'en suis pas une et que je ne le serai jamais. »³

Ces quelques mots viennent déjà nous indiquer qu'à les suivre, le registre de la psychose ne concerne pas Maurice devenu Jeanne. Son récit nous fait plutôt entendre en quoi son transsexualisme concerne chacun de nous. Enfant de parents dont il s'est toujours demandé comment ils en étaient arrivés à se marier, « *tant ils n'étaient absolument pas faits pour aller ensemble* », Maurice est né d'une mère trop aimante et d'un père dont il n'a jamais perçu que l'extrême brutalité. Mais laissons la place à son récit :

« Mon père ne m'a jamais donné la plus petite marque d'affection. Je n'existais pas pour lui. Il ne me parlait jamais, ou alors comme si j'étais un animal inopportun, une bête nuisible qu'on chasse quand on la rencontre sur son passage. Ainsi, quand il entrait dans la cuisine pour prendre ses repas et qu'il me trouvait encore à table, ma mère me faisant manger avant pour le débarrasser de ma présence, il ne disait pas un mot, ne me regarda seulement jamais dans les yeux ; il arrivait et il me frappait grand coups de casquette pour me faire déguerpir. Le soir, après son travail, il faisait la tournée des bistros. Ma mère m'envoyait le chercher. J'entrais dans le café, je le trouvais affalé à une table ; ses camarades ricanaient en me voyant : « Ta bonne femme te réclame ! » lui disaient-ils (...) Quand il rentrait, il battait ma mère. J'assistais aux scènes.

Un jour, frappée à la tête, ma mère se blesse contre l'arête d'un meuble en tombant et s'écroule sur le carrelage de la cuisine, en sang. J'ai huit ans. Je prends un pistolet dans un tiroir, c'est le pistolet de mon père ; je tiens

¹ Jean-Pierre LEBRUN, *Un monde sans limite, essai pour une clinique psychanalytique du social*, Editions Erès, Toulouse 1997.

² C'est Catherine RIHOIT, romancière qui s'est chargée d'écrire le récit de Jeanne NOLAIS, transsexuelle sous l'intitulé « Histoire de Jeanne transsexuelle », Editions Mazarine, 1980.

³ op. cit. p. 182.

le pistolet à deux mains, à bout de bras, je vise mon père à la tête. Il ne dit rien, me regarde fixement. Je me souviens de ce regard, c'est la seule fois qu'il m'ait jamais regardé. Il me regarde, moi braquant toujours le pistolet, et il quitte la cuisine dans un grand silence. J'ai laissé tomber le pistolet. Jamais aucun de nous n'a reparlé de cette scène. Je n'éprouvais à l'égard de mon père, de sa brutalité, de son indifférence, rien d'autre qu'une haine qui allait grandissant avec les années. Je ne l'ai pas tué ce jour-là, mais j'ai haï très longtemps après ce qui de lui, survivait en moi : l'homme. Et j'ai tué finalement beaucoup plus tard cet homme en moi, ce souvenir insupportable du père.»¹

Propos éloquent, mais la situation décrite est aussi très banale, et nullement spécifique - sauf le commentaire final - d'un destin de transsexuel : il ne s'agit encore que d'un enfant qui a affaire à un père ivrogne et brutal. Voyons dès lors l'autre versant de l'Œdipe, son rapport à la mère : *« Je n'ai jamais envisagé de me séparer de ma mère. Ce n'était pas pensable puisque je croyais, j'ai cru jusqu'à ce que l'impensable arrive, que je ne faisais qu'un avec elle. Avant l'âge de neuf ans, je ne me suis jamais posé la question de savoir qui j'étais, ni à quel sexe j'appartenais. Il y avait un tout dont je faisais partie, qui était ma mère et moi. Temporairement, nous pouvions être séparés. Elle pouvait, l'espace d'une heure ou deux, aller de-ci et moi de-là, je savais qu'au bout du voyage, inévitablement, l'ensemble se reformerait. Il me semblait évident que ma mère avait besoin de moi comme j'avais besoin d'elle. Elle me prenait dans son lit le soir quand mon père n'était pas rentré. J'aimais me coucher avec elle. Elle était belle, elle sentait bon, son odeur à elle, une belle odeur de femme. Elle me prenait contre elle dans le grand lit, avec les doigts elle me lissait les cils, elle était très douce. Je lui disais des bêtises, des tas de mots qui n'avaient aucun sens - des mots d'amour. Nous étions un refuge l'un pour l'autre. Je me souviens qu'elle m'appelait sa petite fille. Cela ne m'a jamais frappé, ou paru surprenant. J'étais ce qu'elle me disais que j'étais. Elle ne m'a jamais dit qu'elle regrettait que je sois un garçon, et qu'elle aurait préféré avoir une fille (...) Le monde ne se divisait pas en deux sexes. Il y avait le côté où j'existais, le côté de la vie, celui*

¹ op. cit. pp. 27-28.

de ma mère ; et le côté du refus, celui de l'absence, du père. Entre les deux, il était inévitable que je fasse mon choix très vite, et à la limite, je n'avais pas de choix à faire, pas de réflexion possible, c'était une question de vie ou de mort. On ne peut pas choisir le masculin quand il signifie la mort, puisque mon père, non seulement me refusait, mais refusait, menaçait de mort - c'est ainsi que je compris l'incident de la cuisine - celle qui me faisait vivre, ma vie, ma mère.»²

Ainsi donc, voilà le décor œdipien clairement posé. Le choix de Maurice est fait : il restera l'enfant de sa seule mère. Non pas garçon car ce dernier n'a pas droit de cité au regard maternel mais fille. Mais non pas fille comme on pourrait l'opposer à garçon, mais fille parce que c'est l'aspect de l'enfant hors différence des sexes tel que le voulait la mère. Reprenons donc clairement ce qui va sous-tendre tout le trajet de Maurice vers Jeanne. Pour Maurice, véritable transsexuel selon ses dires, si c'est l'identité de la femme qui est son identité de genre et ce malgré son anatomie de garçon, c'est parce que l'objectif de cette identité féminine ce n'est pas le féminin mais le hors sexué, le hors sexe. Cette confusion entre féminin et hors sexe, il la fera d'ailleurs en parlant de Paulette, la première fille dont il voit la nudité, et dont il va dire : *« Je ne voyais que ce sexe qui me paraissait extrêmement propre, net. Propreté, netteté, pureté, c'est ce qui par la suite caractérisa toujours le sexe féminin.»³* Et d'une manière toujours aussi éloquente, après son intervention chirurgicale, il associera lors du premier bain donné à Jeanne par les infirmières : *« Je repense à mon amie Paulette levant sa robe, la première fois que j'ai vu un sexe féminin. Et j'ai aujourd'hui la même sensation de propreté et de netteté. Rasée, comme je l'ai été pour l'opération, c'est encore plus frappant. Impression d'être vierge.... »⁴*

Cette idylle avec la mère, Maurice en a pourtant été expulsé mais sans doute trop tard, la fixation s'étant déjà organisée psychologiquement. Nous pouvons en effet remarquer que c'est à neuf ans que Maurice a été expulsé du cocon maternel lorsqu'il est mis en pension

² op. cit. pp. 28-29.

³ op. cit. p. 38.

⁴ op. cit. p. 226.

étant donné que sa mère a pris un amant et qu'elle pense même à envisager un remariage. C'est d'ailleurs à ce même âge que le voeu de Maurice devenir une femme s'est organisé.

« Un jour, je me suis rendu compte, avec cette sûreté vague dans l'intuition qu'ont les enfants des choses sexuelles, que cet homme, par ailleurs marié, couchait avec ma mère. (...) Je fus terriblement déçu en comprenant que je n'étais pas le seul soutien et le seul réconfort de ma mère. Peu de temps après, elle m'envoya en pension en Normandie.(...) Cette décision fut pour moi à l'origine d'une expérience dramatique ; elle cassa véritablement ma vie en deux.(...) Tout bonheur sur terre disparut du jour au lendemain. A partir de ce jour, je fus orphelin, abandonné de ma mère et envoyé dans cette prison affreuse où elle m'avait fait enfermer avec des garçons. Je pris pour la première fois conscience de mon corps, de celui des autres, ce dont je fus complètement et définitivement dégoûté. (...) Ce que je ressentis à l'égard de ma mère ressemblait à de la déception amoureuse ; si j'avais trouvé, alors, chez un homme, de la compréhension, peut-être le sentiment de la trahison maternelle aurait-il fait place à une haine de la femme, peut-être me serais-je tourné vers le masculin, peut-être aussi certains deviennent-ils ainsi homosexuels. Mais je ne trouvais pas.»¹

A partir de cet événement, la position subjective de Maurice va s'installer solidement sur un refus de vivre sans la mère, sur l'exigence de vivre si pas avec elle réellement, en tout cas selon l'organisation qui serait la plus proche de cette intimité avec elle. Ce sera cette détermination qui va orienter la suite de son comportement jusques et y compris sa demande d'une intervention chirurgicale même si tout ce trajet prendra une cinquantaine d'année pour aboutir. Résumons rapidement son trajet.

Maurice se trouvera entraîné bien sûr contre son gré dans la sexualité. Sa fréquentation de condisciples au pensionnat l'amenait à renforcer sa position. « Leur sexe, le mien me répugnait, et me faisait peur. Il me semblait qu'il y avait là quelque chose de bestial, et non d'humain. Cette partie de moi-même, cette chose extérieure, je ne la ressentais pas comme une partie de moi, une partie de mon corps.

Cela ne m'appartenait pas. C'était une pièce rajoutée par erreur. Alors que les autres garçons en étaient fiers et l'exhibaient, sans cesse je le dissimulais, je le serrais entre mes cuisses pour le faire disparaître. Sans cette chose-là, il me semblait que j'aurais un corps si propre. Je ne voulais pas m'en servir.»²

Dans le même mouvement, Maurice refusera toute initiation homosexuelle - « Je savais que je n'étais pas homosexuel. » - et son enrôlement au service militaire l'amènera jusqu'au rite d'initiation avec une prostituée : « je me sentais totalement impuissant, incapable de jouer ma partie, d'assumer mon rôle dans ce théâtre d'ombres à deux qu'était dans mon esprit l'accouplement, tel que je l'avais compris par ouï-dire. Je n'imaginai pas l'acte sexuel, cela ne figurait pas dans le rêve de mes relations féminines. (...) La fille, je crois a compris tout de suite. (...) Elle m'a dit : Tu ne peux pas ? Tu n'as pas envie ? Et je secouais la tête de gauche à droite, en signe de dénégation, honteusement, sans pouvoir la regarder. Ne t'inquiète pas, ça ne fait rien. (...) Nous sommes restés le temps nécessaire, pour faire croire que tout se passait comme il le fallait. En redescendant, elle a vanté mon savoir-faire devant les copains : Eh bien ! C'est qu'il sait y faire, celui-là ! Il ne fait pas traîner son affaire ! Un vrai petit homme ! (...) Cette fille m'avait compris. Elle m'avait protégé. Et finalement, à sa façon à elle, la seule qui lui soit possible, elle avait répondu à l'image de la femme telle que je me la représentais : celle qui comprend, qui protège, et qui ne fait pas défaut.»

Maurice commence par trouver un emploi d'aide-infirmier dans un hôpital psychiatrique et réussit des examens d'infirmier. Pendant la guerre, il rencontre Françoise, une jeune collègue, « mon idéal de la femme : propre, nette ; (...) elle était pour moi la jeune fille que j'aurais voulu être » Ils finiront par se marier en sachant que « le côté sexuel de la relation avait très peu d'importance » Ils ont espéré un heureux événement qui ne se produira pas. « Nous étions jumeaux, ou plutôt soeurs siamoises. Je ne pouvais pas faire d'enfants, elle non plus. » Ils ont alors adopté une petite fille, Catherine, avec qui Maurice Nolais ne se reconnaissait qu'un seul défaut : « Je n'étais un père déficient que sur un seul chapitre : celui de

¹ op. cit. p. 34.

² op. cit. p. 74.

*l'autorité. Je ne savais rien refuser à l'enfant et ma femme me le reprochait. C'était elle qui était obligée de faire les gros yeux. »*¹

Pendant leur existence conjugale, Maurice rencontre un médecin pour ses états dépressifs, et devant son tableau clinique, ce dernier lui propose des injections d'hormones mâles d'abord, mais sans succès, alors femelles. Premier mouvement vers la réalisation fantasmatique de Maurice vers Jeanne. Entre-temps, alors que Catherine est devenue adolescente, sa femme Françoise présente une tumeur maligne au sein qui dégénère très rapidement. « *Françoise s'effondrait. Celle sur qui nous nous étions appuyés, sur qui tout reposait, ne pouvait plus tenir debout. (...) J'avais joué le rôle du père de famille, j'avais travaillé et ramené de l'argent à la maison. Mais en dessous, j'étais resté l'enfant qui s'accroche à sa mère, persuadé que l'hostilité du monde ne peut le toucher, tant qu'il garde le contact avec cette toute-puissance. Françoise ne me rejetait pas comme ma mère l'avait fait, elle ne m'abandonnait pas brutalement, pour aller vers un autre. La symbiose, c'était d'abord notre fille qui l'avait brisée. En grandissant, elle n'avait plus trouvé sa place dans ce conte de fées à deux que nous avions construit, sa mère et moi* »² Il est difficile d'être plus explicite et de dire mieux les enjeux des relations qui s'étaient engagées entre eux.

Lorsque son épouse meurt, Catherine quitte la maison familiale pour vivre sa vie et Maurice se rend compte qu'il « *avait passé sa vie en porte à faux et qu'elle reposait entièrement sur ma femme* » C'est alors qu'il prend contact avec une association d'aide aux malades hormonaux, et qu'il apprend qu'il y a des êtres dont le sexe psychique est en désaccord avec le sexe anatomique. C'est alors le début de la fin de sa trajectoire, celle qui l'amènera à se faire opérer à Londres en 1974. Entre-temps il aura pu apprécier le naturel et la gentillesse de ceux à qui il expose sa question : c'était « *comme si pour eux, tout était possible, tout admissible, du moment qu'il s'agissait de trouver sa vérité* »³

Maurice Nolais devient donc Jeanne. Sa fille Catherine, quant à elle, ne voudra le reconnaître

que comme son père, et s'étant mariée à son tour et ayant des enfants, elle lui demandera de rester Maurice Nolais. Jeanne prendra donc la décision de ne jamais aller rendre visite à sa fille et à ses petits-enfants en femme. Elle se présentera toujours à eux en homme pour respecter le voeu de sa fille Catherine et de son gendre.

Maurice Nolais, devenue Jeanne aura donc passé sa vie entière à demeurer dans une position hors sexe. « *J'avais passé ma vie à ne pas regarder mon sexe, et même à le camoufler* » Ou encore autrement dit, « *Oui, être les deux (sexes) à la fois, je l'ai très souvent ressenti par le passé* » Et déjà pendant son adolescence, il remarquait : « *Et, finalement, c'était bien cela que j'aurais voulu, être un ange, avec une apparence de femme et pas de sexe, et planer au-dessus des duretés du monde. Il y a une certaine ironie à penser que c'est un peu ce que j'ai réalisé aujourd'hui : ni d'un bord ni de l'autre, le sexe des anges.* »⁴

La question qui se pose à nous maintenant à partir de cette histoire clinique est de nous demander en quoi elle s'avérerait paradigmatique de notre temps.

Nous n'irons pas jusqu'à dire, comme Jean Baudrillard dans un article publié par le quotidien *Libération*, que « *Nous sommes tous des transsexuels* »⁵, mais il paraît clair que cette problématique du transsexualisme comme réalisation du hors-sexe ne laisse aujourd'hui personne indifférent.

D'abord parce que la possibilité médicale de l'opération transsexuelle change des données séculaires. La nouveauté d'aujourd'hui, en effet, n'est pas tant dans la demande du transsexuel, puisque probablement la demande transsexuelle a depuis toujours existé, mais dans la possibilité qui existe aujourd'hui d'y répondre dans le réel. Le premier niveau de spécificité de la demande transsexuelle comme paradigmatique de notre temps réside dans la possibilité même de l'opération, de la même façon que les horreurs d'Hiroshima et d'Auschwitz ont été

¹ op. cit. p. 163.

² op. cit. p. 174.

³ op. cit. p. 185.

⁴ op. cit. p. 59

⁵ Jean BAUDRILLARD, *Libération* du 14.10.87, repris dans *Ecran total*, Galilée 1997.

rendues possibles par le développement technique.

Mais tout de suite s'impose un deuxième niveau d'analyse : c'est qu'il est important de repérer qu'une telle demande trouve non seulement des compétences techniques pour y répondre, mais surtout et même d'abord une oreille pour l'entendre.

D'emblée donc ce que cette compétence technique permet, c'est que devienne audible ce type de demande. C'est à dire que, du fait même de trouver une réponse possible dans le réel, le vœu de réaliser cette opération s'avère fonctionner tout aussitôt comme une invitation à donner ainsi droit de cité au souhait de réaliser une existence hors sexe.

A cet égard, il n'est pas inutile de prendre acte de ce qu'un nouveau type de demande semble apparaître dans les services de chirurgie spécialisés : certaines personnes s'y présentent aujourd'hui comme transsexuelles mais sans pour autant vouloir être opérées. Comme si ce qu'elles souhaitaient, c'était d'être reconnues dans une identité mais sans pour autant se prêter à une quelconque intervention réelle. Comment ne pas entendre dans cette nouvelle formulation que ces dites personnes ont bien réalisé ce qu'autorisaient les récentes possibilités techniques, à savoir d'abord et avant tout une reconnaissance d'ordre symbolique. Mais que si tel était le cas, cette dernière pouvait sans doute être obtenue sans nécessairement devoir en passer par une transformation réelle, et qu'il y aurait tort de ne pas en profiter.

Autrement dit, si la demande transsexuelle relève du vœu de vivre hors sexe, les possibilités de réalisation technique s'avèrent être non seulement réponse dans le réel, mais tout aussi bien réponse dans le symbolique puisque qu'elles laissent d'emblée croire à la légitimité d'une telle demande en l'entérinant de facto.

Il faut donc prendre la mesure de l'effet d'escalade engendré par les possibilités techniques : si un vœu de vivre hors sexe se soutient dans une demande d'intervention chirurgicale, la possibilité technique de réaliser celle-ci légitime virtuellement le vœu du vivre hors sexe et donc fait offre de reconnaissance symbolique virtuelle, ce qui ne peut qu'inciter à ce qu'un tel vœu cherche à se donner droit de cité. Gageons

que c'est ce qu'ont compris ceux qui viennent demander d'être reconnus transsexuels sans pour autant devoir consentir à une quelconque opération.

Nous parlons ici d'emblée de reconnaissance symbolique *virtuelle* c'est à dire qui n'est pas actuelle, virtuel étant à opposer à actuel, et non à réel comme on le croit trop souvent. Le mot *virtuel* a été emprunté au latin scolastique *virtualis*, lui-même issu de *virtus*, puissance, force et veut dire « qui n'existe qu'en puissance, et pas en acte » Ainsi Pierre Lévy avance : « *Le virtuel tend à s'actualiser, sans être passé cependant à la concrétisation effective ou formelle. L'arbre est virtuellement présent dans la graine. En toute rigueur philosophique, le virtuel ne s'oppose pas au réel mais à l'actuel : virtualité et actualité sont seulement deux manières d'être différentes.* »¹

Il ne pourrait en ce cas y avoir de reconnaissance symbolique actuelle d'un vœu de vivre hors sexe pour la pure et simple raison que la dimension du symbolique actualisé implique intrinsèquement de ne plus pouvoir être des deux côtés à la fois. Si le mot est la mort de la chose, actualiser le registre du symbolique implique de passer du côté du mot et donc d'avoir perdu - au moins une fois - le rapport à la chose, soit de ne plus être des deux côtés.

Or précisément, et c'est en cela que nous atteignons un troisième niveau d'analyse, le dispositif du lien social contemporain entre en résonance avec la position subjective du transsexuel qui consiste d'une part à refuser de quitter la mère et d'autre part à vouloir échapper au sexuel.

L'hypothèse que nous avons développée dans « *Un monde sans limite* » consiste à avancer que le vœu de se passer du sexuel est congruent avec un social qui s'est organisé autour du modèle de la science, dans la mesure où celui-ci donne à penser que le ratage de structure peut n'être considéré que comme accidentel. Que si pas aujourd'hui, en tout cas demain, l'avatar sera susceptible d'être levé, en quelque sorte que tout est possible, ou au moins le deviendra.

¹P. LEVY, *Qu'est ce que le virtuel ?*, Paris, La découverte, 1995, p. 13.

Inutile de préciser qu'à cet égard Lacan nous a apporté des repères fondamentaux, tels que sa célèbre formule : « Il n'y a pas de rapport sexuel ». Il est évident qu'à partir du moment où le modèle scientifique organise le champ social, à la place du non-rapport sexuel, de l'inéluctable rencontre avec le ratage, de la confrontation à l'inadéquation des sexes, le sujet contemporain est surdéterminé à penser la différence des sexes comme s'il s'agissait de fiches mâles et de fiches femelles qu'il suffirait d'embôîter. Là où le contexte religieux recouvrirait pudiquement le lieu de l'inadéquation du sexuel, le contexte de la science donne à croire que ce lieu est en fait un lieu de possible adéquation, à condition de s'en tenir aux progrès scientifiques. La médecine par exemple, cherche à évacuer le réel du non-rapport sexuel ou de l'angoisse en les considérant comme des avatars susceptibles d'être éponnés par des techniques ou des anxiolytiques adéquats.¹

Pour le dire rapidement, notre social contaminé par les structures implicites du discours de la science véhicule la croyance en la résolution de l'inadéquation sexuelle. Or, avant même que la question sexuelle ne se pose pour un sujet, avant même qu'il ne rencontre le manque dans le registre de l'avoir, il l'a déjà rencontré déjà dans le registre de l'être, du fait d'être un être parlant, un parlêtre, et donc toujours déjà dans une inadéquation radicale, non seulement avec l'autre sexe mais avec le monde des choses en général. Aussi, ce sont les lois du langage auxquelles il a consenti qui le frappent de cette irréductible inadéquation.

Les enfants qui apprennent à jouer aux cartes peuvent illustrer notre propos. Les enfants commencent en effet par jouer à « bataille », jeu très simple qui n'a que deux issues possibles : soit la poursuite inlassable du jeu, soit la défaite totale d'un des deux partenaires à bout de cartes. Ce jeu n'est en fait que duel, qu'un duel. Or, arrivés à un certain âge, les enfants abandonnent le jeu de bataille pour un jeu qui implique la reconnaissance d'une toute autre organisation, le jeu du « valet noir » ou du « valet de pique ». Au valet noir, les joueurs doivent se débarrasser des cartes qui leur ont été distribuées en formant des paires. Or l'une d'entre

elles, le valet de trèfle, a été auparavant retirée du jeu, si bien que celui qui a en main le valet de pique ne peut s'en décharger qu'en le reflétant à un partenaire. Quand ils reçoivent le valet noir, les enfants sont incapables de retenir un cri ou du moins une grimace de sorte qu'il est possible de suivre la partie en observant leur visage.

Il n'est pas difficile de penser que le passage de « bataille » au « valet noir » correspond au passage d'une économie imaginaire - c'est-à-dire d'une économie de l'autre comme même - à une économie symbolique où, tout à coup, l'autre n'est plus le même mais prend toute sa consistance d'altérité. Toutes les cartes n'ont plus la même valeur du seul fait que l'une d'elle - métaphorisant ici la mère, la chose - a été retirée. Et de par son absence, une autre carte - le valet de pique - a pris une valeur différente des autres cinquante cartes restées dans le jeu. Le phallus trouve ici une illustration limpide : le phallus, la place du S1, c'est le valet de pique. Toutes les autres cartes restantes sont les places du S2. Notons aussi que c'est la plupart du temps à partir de ce passage obligé par le jeu du valet noir que vont s'appréhender une multitude de jeux de cartes, tous caractérisés par des différences symboliques reconnues à certaines cartes, le dix dans le jeu de manille, ou encore les atouts, ou le joker. C'est donc à partir de la différence de place reconnue au valet de pique, ceci n'étant possible que par le retrait du valet de trèfle, qu'un ensemble de combinaisons s'avère possible. La différence de places ainsi instituée est en quelque sorte le stigmate de l'entrée dans le jeu du langage. De ce fait, quand un sujet consent à entrer dans le langage, il participe de facto à ses lois et celles-ci impliquent la différence de places entre S1 et S2. S'il consent à l'Œdipe, ou, pour filer jusqu'au bout notre métaphore, s'il accepte de renoncer à une carte - la mère - il met une autre carte dans une position privilégiée, de sorte qu'il pénètre dans un système où S1 et S2, le valet de pique et les autres cartes, se trouvent dans un rapport à la fois de solidarité mais aussi de différence irréductible qui implique l'impossibilité d'occuper simultanément les deux places. Autrement dit, le symbole oblige de structure - sans quoi, il ne serait plus symbole - à une perte d'unité aussi bien que de totalité.

¹ Nous renvoyons ici à notre ouvrage *De la maladie médicale*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 1993.

C'est à partir de ce dispositif inhérent aux lois de la parole que s'organise pour les parlê-

tres la différence des sexes. La subversion introduite par le signifiant implique en effet comme conséquences d'une part, que l'anatomie est insuffisante à rendre compte de l'identification sexuelle chez les parlêtres et d'autre part, que c'est par leur mode d'inscription dans le langage qu'hommes et femmes peuvent être dits tels en même temps que cette inscription rend impossible leur rapport. Il ressort dès lors de ce que nous venons d'avancer que la différence des sexes est donc d'abord différence des places.

Or, en se conformant aux modèles implicites véhiculés par le discours de la science, tout se passe comme si le social laissait croire aux individus qu'ils seraient en mesure de s'affranchir de cette différence de places.

Le discours de la science nourrit-il vraiment une telle illusion ? Si tant est qu'il faille s'en convaincre, suivons quelque peu l'évolution de la conception de l'autorité. D'où vient l'autorité ? A cette question, s'offrent deux réponses. Ainsi que l'avance Charles Melman : « *Il y a deux façons de valider un énoncé. La première est de le dire ; à partir du moment où je le dis, ce dire fait référent et quel que soit par ailleurs ma qualité, c'est ce dire qui fait autorité. Autorité de l'énoncé mais aussi, bizarrement, autorité qui rejaillit sur celui qui s'exerce à ce dire. Remarquons tout de suite à ce propos que si ce dire rencontre de la sympathie dans un auditoire, dans un public, son autorité va s'en trouver appuyée, renforcée, établie, c'est-à-dire que nous voyons là de quelle manière la sympathie hystérique intervient à propos de l'autorité du dire, du fait du dire. L'autre façon de valider un énoncé tient à sa consistance logique, à la manière dont il est construit, et il est certain que les mathématiques constituent en ce domaine l'achèvement. A un énoncé mathématique correct, il n'y a rien à redire ; il fait autorité du fait de sa consistance. Notons tout de suite que, dans cet énoncé logiquement constitué, l'énonciateur est exclu. Il est, pourquoi ne pas le dire comme cela, forclos. Peu importe cet énoncé logique, qui le dira. Il s'impose de lui-même à tout locuteur. Du même coup, toute l'autorité porte maintenant sur l'énoncé alors que l'énonciateur de cet énoncé logique en devient le parasite, ce qui le perturbe, ce qui risque sans cesse d'y introduire quelque erreur,*

*qui en général vient dire non à l'énoncé logique. »*¹

Donc soit du fait de la place reconnue à celui qui parle, soit du fait de la cohérence de ce qui est dit. Autrement dit, soit du fait de dire, c'est ce qui fait l'autorité du chef, du père, du patron, de celui qui n'est pas sur le même pied que les autres, de celui qui est à une place qui n'est pas celle de tout le monde, mais donc aussi de chacun lorsqu'il parle *de son propre chef*. C'est à dire, à partir de la place de S1. Soit du fait de la cohérence de ce qui est dit, c'est ce qui fait l'autorité du scientifique, de l'expert, du savant, lorsqu'il est dans le champ de ses compétences, de celui qui a été reconnu comme ayant les connaissances nécessaires, mais donc aussi d'un chacun lorsqu'il se réfère à un savoir reconnu pour prendre une décision. C'est à dire, à partir de la place de S2.

Cette double légitimité de l'autorité coexiste en chacun de nous dans la mesure même où elle n'est que la conséquence de notre implication d'être parlant. Et en effet, pour soutenir notre parole, il nous arrive de nous référer au seul fait de l'avoir dite, mais il nous arrive aussi de nous référer à un ensemble de connaissances.

Néanmoins, remarquons que ce qui est habituellement désigné par *autorité* vise surtout la première façon de se légitimer. Autorité vient en effet du latin *auctoritas*, qui vient lui-même de *auctor* qui désigne à la fois l'auteur, le fondateur et le responsable d'une oeuvre. Autorité implique donc la notion de commencement et c'est d'abord d'être le premier qui peut donner l'autorité. Ainsi en est-il du droit d'aînesse par exemple. C'est aussi cette modalité de l'autorité qui est évoquée dans ce que l'on a coutume d'appeler *l'argument d'autorité*. Autrement dit, traditionnellement l'autorité vient du fait de parler à partir de la place de S1. Or, nous pouvons avancer que cet *argument d'autorité* est précisément ce qui a été ébranlé, si pas même récusé par la modernité scientifique : dans un second temps en effet, l'autorité vient d'une cohérence logique, à partir de la place de S2 ; il s'agit alors de l'autorité reconnue à celui qui a été habilité à en occuper la place, non au titre de

¹ Ch. MELMAN, Conclusion au *Colloque de Cordoue*, Association Freudienne Internationale, 1994, p. 483.

son dire, mais au titre de ses compétences acquises.

Avec le surgissement de la science moderne, *l'argument d'autorité* a pu être battu en brèche et s'y est substitué une autorité venant d'une cohérence logique. Tel était l'enjeu par exemple de l'affaire Galilée. Celle-ci peut être interprétée a posteriori comme le stigmate de la nouvelle donne en vigueur dans l'affrontement entre deux lectures du monde : au-delà du conflit entre un homme de religion et un homme de science, c'était la première fois que l'autorité d'un pape était salutairement contrée par celle de la science. Au-delà d'un simple conflit de personnes, c'était le conflit de deux conceptions différentes quant à ce qui pouvait légitimer l'autorité, dont il s'agissait. Le procès Galilée signe le crépuscule de la légitimité qu'autorisait la toute-puissance de Dieu, au profit de la légitimité nouvelle que permet la scientificité ; le début de la fin d'une légitimité fondée sur l'autorité de l'énonciateur au bénéfice d'une légitimité fondée sur l'autorité que donne la cohérence interne des énoncés.

Ainsi, lors de la controverse de Valladolid¹, c'est le prélat du pape qui avait sans discussion la charge de trancher entre les thèses que défendait Sépulvéda et celles de Las Casas. Que ce dernier plaide en faveur de la reconnaissance de l'humanité des indiens au contraire du premier laissait le champ libre - prière aidant - au jugement final du prélat qui d'emblée faisait autorité. Manière simple de régler la confrontation entre des positions contraires mais d'autant plus commode que cette autorité n'était pas sujette à contestation. Nous pouvons prendre la mesure de l'ébranlement de cette place d'autorité en imaginant ce que serait aujourd'hui une controverse scientifique réglée de cette façon. Nul n'accepterait que ce soit l'argument d'autorité qui vienne régler un problème de cet ordre, mais est-ce pour autant qu'il n'existerait plus de conflits ou de controverses dans d'autres

registres qui ne pourraient échapper, en fin de compte, à devoir trouver issue de cette façon.

Toute la difficulté est là. C'est que la délégation de l'argument d'autorité salutaire pour la controverse scientifique nous a progressivement laissé croire que cet argument pourrait ne plus jamais devoir être utilisé : plus les connaissances prévalent, plus l'argument d'autorité devient désuet, et y faire appel est souvent dès lors identifié spontanément comme un abus. Autrement dit, le développement de la science a eu l'effet sur l'organisation sociale de privilégier la légitimation d'un dire à partir de la place de S2 au détriment de la place de S1 traditionnellement reconnue comme étant celle de l'autorité.

Ce déplacement mis en place, le progrès et l'évolution des techniques aidant, c'est à un véritable ébranlement des repères que nous assistons. Car ces deux modes de légitimation n'ont pas les mêmes caractéristiques, et accorder le privilège au second n'est pas sans conséquences.

En effet, si chacune de ces deux modalités de légitimation de l'autorité vise à introduire du tiers, et ainsi à autoriser une issue à la controverse, leur fonctionnement est loin d'être identique. Ce qui introduit le tiers dans la controverse scientifique, ce qui vient permettre l'arbitrage, c'est la confrontation du modèle au réel, c'est parce que l'homme de science va d'abord élaborer un modèle, qu'il va ensuite se donner les outils pour interroger le réel et qu'il va enfin obtenir - ou pas - de celui-ci confirmation de la validité de son modèle. Autrement dit, dans le cas de la science, ce qui permet de sortir d'une confrontation qui autrement ne resterait qu'imaginaire, c'est que le symbolique se trouve confirmé par le réel ; ce qui fait tiers, c'est donc l'adéquation du modèle au réel, mais ceci implique l'oubli de la symbolisation qui a été nécessaire pour y aboutir. La légitimation par l'adéquation du modèle au réel efface, fait presque disparaître le travail d'énonciation qui a pourtant été indispensable. Alors que dans le cas de la controverse de Valladolid par exemple, ce qui permettait de régler la question et d'emporter la décision, c'était l'autorité du prélat, c'était la possibilité d'utiliser l'argument d'autorité reconnue à celui qui occupait la place d'exception ; ce qui finalement faisait tiers en

¹ Il s'agit de la controverse qui, au XIV^{ème} siècle, opposa les sommités de l'époque qui, à la demande de Charles Quint, se posaient la question de savoir si les indiens étaient des humains. A ce sujet, voir le remarquable téléfilm de J.D. Verhaeghe, selon un scénario de J.C. Carrière, *La Controverse de Valladolid*, 1991, Bakti productions/FR3/ La Sept.

ce cas, c'était inéluctablement l'énonciation de celui qui occupait la place de l'au-moins-un.

La conséquence majeure de la différence de ces légitimations, c'est que l'argument d'autorité ne cache nullement d'où il tient sa légitimité, n'occulte pas la dimension de semblant dans laquelle s'origine son énonciation. Ceci l'amène à se situer dans le registre d'une *certitude* que nous qualifierons d'*incertaine*, alors que l'autorité des énoncés scientifiques aboutit en revanche à laisser croire à une *certitude certaine*. Ainsi, par exemple, l'autorité reconnue à la parole pour établir la paternité a mené à reconnaître qui était le père, mais toujours selon l'adage bien connu « mater certissima, pater semper incertus » alors que l'autorité reconnue à la génétique pour cette même question aboutit à fournir et donc induit à pouvoir exiger - presque sans risque d'erreur - des garanties concernant la paternité d'un sujet.

Il nous faut prendre l'ampleur des effets d'une telle subversion : aujourd'hui, la majorité des connaissances sont scientifiques - et tous d'ailleurs y prétendent - et sont opérantes, ont des effets dans le réel. L'autorité de la science donne dès lors au profane l'impression d'une légitimité à toute épreuve et se propose comme une autorité davantage consistante puisque se référant au registre de la certitude certaine. En éludant sa dimension d'énonciation, elle permet de croire que nous pouvons échapper à l'arbitraire de l'argument d'autorité. Elle se présente comme un tiers impartial et dégagé de toute implication subjective. Et quoi de mieux que de ne plus devoir douter, pourquoi ne pas profiter des avantages de la science, devons-nous faire la fine bouche alors que nous disposons enfin de méthodes rigoureuses pour sortir d'épineuses questions ?

Mais c'est oublier que, ce faisant, et sans même nous en apercevoir, nous participons alors activement à une virtualisation du symbolique. Car si la différence des places est le stigmate du passage d'une économie imaginaire à une économie symbolique ou encore de la prise dans le système langagier, comme nous l'avons avancé plus haut, l'estompement,¹ voire

¹ Nous ne résistons pas à utiliser ce belgicisme en lieu et place d'estompement, car il a été abondamment utilisé dans le cadre de la commission Dutroux, commission parlementaire chargée en

l'effacement pur et simple de la différence des places, en l'occurrence des places de S1 et de S2, véhicule avec lui une régression du registre symbolique vers le registre imaginaire, un retour du signifiant au signe.

Et ceci pour la raison extrêmement simple que le symbole ne se constitue que de la perte de son rapport à la chose, contrairement au signe qui lui reste en lien avec la chose. Ainsi, comme l'indique Lacan, « *La fonction être père n'est absolument pas pensable dans l'expérience humaine sans la catégorie du signifiant.(...) la sommation de ces faits - copuler avec une femme, qu'elle porte ensuite quelque chose pendant un certain temps dans son ventre, que ce produit finisse par être éjecté - n'aboutira jamais à constituer la notion de ce que c'est qu'être père. (...) Il faut que l'élaboration de la notion d'être père ait été, par un travail qui s'est produit par tout un jeu d'échanges culturels, portée à l'état de signifiant premier et que ce signifiant ait sa consistance et son statut.* »² De ce fait, la paternité exige l'effacement du biologique, de la même façon que le signifiant exige l'effacement du signe, comme trace de la chose. Pour le dire plus radicalement, la paternité est du registre de la parole, et suppose même l'effacement de la référence au géniteur.

En se tournant vers la génétique pour mettre un point final à un questionnement sur la paternité, il est laissé croire que c'est le réel du géniteur qui est le fondement de la paternité et qu'est ainsi atteinte la transparence absolue. Mais c'est oublier que le consentement à la paternité a toujours supposé de faire passer dans les limbes la question du géniteur. Et c'est donc sans le vouloir, ce mouvement de régression du signifiant vers le signe qui est préconisé, car en laissant croire que l'analyse génétique pourra venir régler la question de la paternité, est entériné que la certitude certaine à laquelle autorise la science peut se substituer à la certitude incertaine d'une parole paternelle. Or, ce qui est réglé par le recours d'un juge à la génétique, ce

Belgique de faire toute la lumière sur les aléas qui ont abouti à la fin tragique de Julie et Mélissa. Le rapport final de cette commission mettait en évidence pour rendre compte des multiples dysfonctionnements un *estompement* de la norme.

² J. LACAN, *Le Séminaire, livre III* (1955-56), *Les Psychoses*, Paris, Seuil, 1981, p. 329. C'est nous qui soulignons.

n'est pas la paternité, mais c'est la légitimité à partir de laquelle il pourra soutenir son jugement, autrement dit son énonciation. Autrement dit, le recours à la science n'en finit pas avec la parole ; il la déplace seulement mais, ce faisant, il donne l'illusion qu'il s'en passe.

C'est donc dans le même mouvement qu'est ainsi rétrécie la catégorie de la certitude incertaine à force de laisser croire qu'il y aurait moyen de ne se référer qu'à des certitudes certaines, sans risque, sans erreur, qu'est évacué ce qui se tient de l'énonciation, de la place de S1, qu'on se montre réfractaire à tout argument d'autorité et qu'on discrédite l'autorité sous prétexte d'un abus toujours possible. Ce faisant, le social ainsi marqué par les implicites du discours de la science préconise l'évacuation de la différence des places à tel point que nous avons aujourd'hui un effort à faire pour ne pas nous laisser aller à croire qu'il y aurait moyen de nous en affranchir définitivement, tout cela dans un processus débouchant sur ce qu'il nous faut alors appeler une mêmification généralisée.

Or, le rejet de la différence des places, telle que nous l'avons définie, impliquera spontanément le rejet de la différence des sexes. C'est là que voeu de hors sexe du transsexuel prend toute sa valeur de paradigme pour notre temps, comme si au-delà des possibilités techniques qui lui étaient nouvellement offertes, au-delà de l'accueil que lui réserve une médecine de pure et simple réponse à la demande, c'est bien plus radicalement en résonance profonde - dans le mirage du leurre réciproque - avec la structure actuelle du social que s'énonce la demande transsexuelle de vivre hors sexe. Peut-être est ce la raison à ce que cette demande qui est restée tout à fait incongrue pendant des siècles, nous soit devenue en moins d'une dizaine d'années tout à fait familière et nous apparaisse spontanément comme légitime

A tel point d'ailleurs que, pour répondre au mieux à ces demandes, tel service universitaire particulièrement bien intentionné, ne voulant pas céder à la pression et opposant un souci de rigueur au voeu du transsexuel, procède à un suivi de deux à trois ans avant d'accepter de répondre positivement par l'intervention chirurgicale. Dans un article où les membres de ce service rendent compte de leur travail, ils terminent en interrogeant en quelques lignes, la légitimité de leurs interventions. « *Quel droit*

ou quel devoir avons-nous de nous interposer entre la demande de changement de sexe et la possibilité chirurgicale d'y répondre ? Avons-nous une place à tenir dans la confrontation du demandeur à la société ? »¹ Au cours d'échanges oraux avec les membres de cette équipe, il est apparu que leur objectif est d'arriver à discerner les fausses demandes des vraies, et qu'il faut par exemple refuser l'opération aux pervers dont le but est de s'adonner plus facilement à la prostitution ou aux psychotiques dont la demande est délirante. Mais à la question de savoir ce qu'est un « vrai » transsexuel, il leur est impossible de répondre, leur embarras tenant au fait évident qu'il s'agit d'un auto-diagnostic. Et qu'il ne reste dès lors plus qu'à tenter de reconnaître comme vraie demande celle qui tient le coup, qui persiste, qui soutient l'argumentation, toutes notions qui ne permettent pourtant nullement de distinguer une vraie demande de celle de l'enfant gâté ou de celui qui envers et contre tout veut arriver à ses fins.

Toute la question étant alors de savoir si en fin de compte ce qui est demandé n'est pas une reconnaissance symbolique d'une identité hors sexué. Si tel était l'enjeu de la question, il serait évident que toute réponse ne pourrait dès lors qu'être caduque, car une telle réponse serait en fait contradictoire dans ses termes-mêmes. En effet le voeu de hors sexe est en lui-même refus de consentir à un accomplissement symbolique, d'actualiser au travers de la différence des sexes ce qui est virtuellement présent dans la différence des places que prescrit le langage.

Il n'y aurait en ce cas nulle reconnaissance symbolique à espérer par ce biais, seulement un simulacre de reconnaissance. Ceci ne viendrait-il pas alors ranger ces demandes sous la bannière des demandes particulièrement frileuses qui surgissent aujourd'hui d'obtenir une identité virtuelle. Traditionnellement, le sujet était confronté à la Loi et c'est par rapport à celle-ci que nous pouvions définir la névrose banale : confrontation au père trop puissant chez l'obsessionnel, impuissant pour l'hystérique. A présent, le problème du sujet semble tout autre : il ne sait plus comment se situer. Il en appelle à

¹ Aude.MICHEL et Christian MORMONT, Le transsexualisme : considérations générales et prise en charge, Revue médicale de Liège, 1997, tome 52, n° 3, p.168..

la fois à l'autorité du père, à la place de S1, mais en même temps, fort du discrédit jeté sur l'exercice de cette certitude incertaine, il ne veut pas y consentir. Le sujet contemporain se sent donc sans cesse autorisé à choisir là où jadis la situation lui était imposée. Ainsi en est-il aujourd'hui du sexe. Privilège paradoxal, car pour choisir, il faut consentir à perdre la certitude, par exemple. Et celui qui peut tout choisir, s'avère paradoxalement incapable de choisir, car le choix signifie aussi un renoncement. Qui peut tout faire est le moins apte à faire quoi que ce soit, puisqu'il n'est pas préparé à perdre ce qu'il ne fera pas. Et ce qui apparaît comme privilège chèrement acquis grâce au progrès de la science se retourne en son contraire. Pouvoir choisir son sexe rend d'autant moins apte à renoncer à celui qu'on n'a pas.